

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE

**PROCÈS-VERBAL de la cent vingt-troisième (123^e) assemblée 'extraordinaire' du
Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le
1^{er} décembre 2021, à 15h30 en mode hybride
(présence et Zoom)**

MEMBRES PRÉSENTS

ALLARD, BENOIT	REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS À LA COMMISSION DES ÉTUDES
ALLARD, MIREILLE	ÉTUDIANTE REPRÉSENTANTE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
BARSALOU, OLIVIER	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DU BRIDI
BERNIER, DOMINIQUE	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN DROIT
BOUCHER, LYSIANE	CONSEILLÈRE À LA VIE ÉTUDIANTE
BOULANGER, ÉRIC	REPRÉSENTANT DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE (SUBSTITUT)
BRODEUR, MONIQUE	DOYENNE INTÉRIMAIRE
BROOMHALL, BRUCE	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
CHAGNON, RACHEL	DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES
DUFOUR, JÉRÔME	REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS AU 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE
DUPUIS-DÉRI, FRANCIS	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
ESCOUTE, NINA	REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
GAGNON, FRÉDÉRIK	PROFESSEUR REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE SCIENCE POLITIQUE
GALLIÉ, MARTIN	PROFESSEUR REPRÉSENTANT DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES SCIENCES JURIDIQUES
GOSSELIN, TANIA	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DES BACCALURÉATS BIDISCIPLINAIRES
HOUDE, NICOLAS	VICE-DOYEN AUX ÉTUDES
JEGEN, MAYA	VICE-DOYENNE À LA RECHERCHE
LUSSIER, JACYNTHÉ	ÉTUDIANTE REPRÉSENTANTE DE L'AFESPED
MANDÉ, ISSIKA	PROFESSEUR REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
OUEDRAOGO, TOUWENDÉ ROLAND	ÉTUDIANT REPRÉSENTANT DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
PEÑAFIEL, RICARDO	REPRÉSENTANT DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE
PRÉVOST, JEAN-GUY	DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
SIMEU TAGNO, BRICE ARMEL	REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS AU DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
VALLIÈRES, GUILLAUME	REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS EN DROIT

MEMBRES ABSENTS

*Absence motivée

AUDET, FRANÇOIS*	DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'ÉTUDES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL
BRETON-LE GOFF, GAËLLE	REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
PATSIAS, CAROLINE*	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
ROMANI, VINCENT*	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE

OBSERVATEURS PRÉSENTS

DE CHAMPLAIN, OLIVIER	AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
DUCHESNE, JULIE	DIRECTRICE ADMINISTRATIVE
POOL-BOURQUE, CATHERINE	AGENTE DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**Projet d'ordre du jour de la cent vingt-troisième assemblée 'extraordinaire' du
Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
du 1^{er} décembre 2021 à 15h30 en mode hybride (salle A-1715 et Zoom)**

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent vingt-troisième assemblée 'extraordinaire' du 1^{er} décembre 2021 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit.
2. Planification des évaluations de programme 2022-2023

Documents joints :

012_fspd_planificateur_fac_operation_evaluation_decennale_22_23
013_fspd_rapport_etat_avancement_evaluation_programme_21_22
reso_XXX_planification_facultaire_ope_eval_dec_prog

3. Modification majeure du programme de maîtrise en droit.

014_241121_DSJ_Modification_majeure_maîtrise
015_fiche_cours_Projet TD_D&S_231121
016_fiche_cours_TD_D&S_211121
017_Prog_1617_modif_majeure_pdf_pour_ce
reso_XXX_CAF_LLM_D&S_sans_mémoire

4. Levée de l'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Monsieur Jean-Guy Prévost, directeur du Département de science politique, préside la séance et madame Isabelle Boudreault, secrétaire du Décanat, agit en tant que secrétaire rédactrice.

1. Adoption de l'ordre du jour

Adoption du projet d'ordre du jour de la cent vingt-troisième assemblée extraordinaire du 1^{er} décembre 2021 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit.

L'ordre du jour est proposé par madame Maya Jegen, appuyé par monsieur Martin Gallié et est adopté tel que présenté.

1. Planification des évaluations de programme 2022-2023

Monsieur Nicolas Houde explique que trois programmes sont présentement en évaluation, soit le BRIDI, le BCPS ainsi que le doctorat en droit.

Cette résolution a pour objectif le dépôt du rapport au Service de soutien et de développement académique.

Planification facultaire des opérations d'évaluation décennale des programmes.

RÉSOLUTION CFSPD-2021-2022-836

ATTENDU la Politique no 14 d'évaluation des programmes ;

ATTENDU la planification annuelle institutionnelle 2022-2023 des opérations d'évaluation décennale des programmes de grade ;

ATTENDU le Rapport d'état d'avancement des travaux d'évaluation décennale en cours;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Nicolas Houde, **APPUYÉ** par madame Rachel Chagnon, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE l'acceptation du calendrier de planification annuelle 2022-2023 d'évaluation décennale des programmes et le transmette au Service de soutien et de développement académique.

Et CONVIENNE de reporter l'inscription du programme de doctorat en droit à la Planification annuelle des opérations d'évaluation décennales des programmes pour l'automne 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Modification majeure du programme de maîtrise en droit.

Monsieur Bruce Broomhall commence son intervention en présentant un tableau expliquant les modifications qui seront apportées au programme de maîtrise en droit (pièce no 018). Il rappelle qu'au printemps dernier, le Conseil académique facultaire a adopté une demande de modification majeure de la maîtrise en droit afin d'y ajouter deux nouvelles concentrations. Il s'agit de deux doubles diplômes, l'un avec Paris II (maîtrise concentration en droit public comparé) et l'autre avec Paris-Saclay (intelligence artificielle et propriété intellectuelle). Cette étape a été complétée au printemps.

Le bureau des études a noté un problème technique à cette modification, problème qui relève d'une exigence ministérielle. Il faut y ajouter un 'programme miroir' qui offrira un filet de sécurité aux étudiantes, aux étudiants qui décideraient de ne pas compléter le cheminement du double diplôme. Après discussion, il a été convenu de prévoir une concentration Droit et société, basée sur la concentration existante, mais sans mémoire.

Création de concentration en lien avec les doubles diplômes.

RÉSOLUTION CFSPD-2021-2022-837

ATTENDU l'avis favorable de l'Assemblée départementale des sciences juridiques à la proposition de créer des programmes de double diplômes avec les Universités de Paris-Saclay et de Paris II, adopté à l'unanimité par sa résolution 21-DSJ-3265 de 15 avril 2021;

ATTENDU l'obligation des programmes de cycle supérieur en droit d'avoir une concentration pour accueillir les étudiantes et étudiants qui ne seraient pas en mesure de poursuivre dans l'une des concentrations en double diplôme, tout en souhaitant terminer leur programme de maîtrise;

ATTENDU le tableau de modifications (en annexe), ainsi que ses explications en séance;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bruce Broomhall, **APPUYÉ** par monsieur Frédérick Gagnon, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

DONNE un avis favorable au projet de modification majeure du programme de maîtrise en sciences juridiques par la création d'un profil sans mémoire de la concentration droit et société;

RECOMMANDE la création des cours suivants selon les modalités prévues dans les fiches en annexe :

- JUR7XXX Projet de travail de recherche dirigé en droit et société
- JUR7XXX Travail de recherche dirigé en droit et société

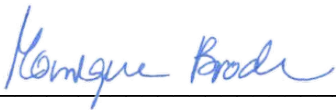
ACHEMINE le projet à la commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Levée de l'assemblée extraordinaire

Monsieur Jean-Guy Prévost remercie les membres présents qui se sont libérés, avec peu de délai, pour participer à cette séance.

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par monsieur Frédérick Gagnon que la séance soit levée à 16 h 00.



La doyenne intérimaire



La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 19 janvier 2022.